PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer

Saint-Pierre, le 20 décembre 2024

AVIS AUX USAGERS DU PORT
N°19/2024

Des travaux d'urgence sur le quai Avel Mad de Miquelon démarreront vendredi 20 décembre 2024, pour une durée maximale de 3 mois.

Un balisage particulier sera mis en place pour ce chantier.

Néanmoins, durant cette période, il est demandé aux usagers circulant en véhicule de faire preuve de prudence à l'approche de la zone de travaux (voir annexe), notamment en adaptant leur vitesse.

Nous demandons également aux personnes circulant à pied à proximité, ou autorisée à pénétrer dans la zone, de se montrer particulièrement vigilantes aux circulations des engins.

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.

CAPITAINERIE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Zone des travaux d'aménagement de la plateforme du Quai Croisière de Saint-Pierre

Capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon
Tél : 05 08 55 13 21
Mél : capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

BP 4217 boulevard Constant Colmay
97500 Saint-Pierre
www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr

Zone de travaux d'urgence :

Capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon
Tél : 05 08 55 13 21
Mél : capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

BP 4217 boulevard Constant Colmay
97500 Saint-Pierre
www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr